REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

BUDGET DE L'ETAT

EXERCICE 2024

COMPTES ADMINISTRATIFS DES RECETTES ET DES DEPENSES

ANNEXE 1 :

- **NOTE INTRODUCTIVE**
- **RECETTES**
- **CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE**

SOMMAIRE

I Avant propos 2
II.Contexte 3
II.1 Dans le monde 3
II.2 En Zone CEMAC 4
II.3 Au Congo 4
III. Examen d'ensemble : Rappels des prescriptions relatives à la loi de finances exercice 2024 6
III.1 EN MATIERE DE RECETTES 6
III.1.1 PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX RECETTES 6
III.2 EN MATIERE DE DEPENSES 10
III.2.1 PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT 10
IV. Présentation et analyse des résultats de l'exécution budgétaire en recettes et dépenses 14
IV.1 PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 14
IV.2 ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE 2020 A 2024 15
V. Analyse des résultats en matière de recettes 16
V.1 ANALYSE COMPARATIVE DE LA MOBILISATION DES RECETTES DE 2020 A 2024 16
V.2 RESULTATS DE LA MOBILISATION DE RECETTES BUDGETAIRES 2024 20
V.2.1 Recettes fiscales 20
V.2.2 Les dons, legs et fonds de concours 21
V.2.3 Cotisations sociales 22
V.2.4 Autres recettes 23

VI. Résultats de l'exécution des dépenses budgétaires 2024 (base engagement) 26
VI.1 ANALYSE COMPARATIVE DE L'EXECUTION DES DEPENSES DE 2020 A 2024 26
VI.1.1 Évolution globale des dépenses 27
VI.1.2 Analyse de l'exécution des dépenses de l'Etat en grande masse pour l'année 2024 29
VI.1.3 Dépenses du budget général 30
VI.1.4 Dépenses des budgets annexes et comptes spéciaux du trésor 35
VII. Conclusion générale 37
VIII. Annexes 39

Liste des tableaux

Tableau 1 Exécution du budget 14
Tableau 2 : Analyse comparative des résultats de l'exécution des budgets (De 2020 à 2024) 15
Tableau 3 : Résultats de la mobilisation de recettes budgétaires (2020 à 2024) 16
Tableau 4 : Exécution des recettes fiscales 20
Tableau 5 : Exécution des dons, legs et fonds de concours 21
Tableau 6 : Exécution des cotisations sociales 22
Tableau 7: Exécution des autres recettes 23
Tableau 8 : Analyse comparative des dépenses du budget général (De 2020 à 2024) 26
Tableau 9 : Analyse des dépenses du budget de l'Etat exercice 2024 30
Tableau 10 : Analyse des charges financières de la dette 31
Tableau 11 : Analyse des dépenses de personnel 31
Tableau 12 : Analyse des dépenses des biens et services 32
Tableau 13 : Analyse des dépenses de transferts 33
Tableau 14 : Analyse des dépenses d'investissement 33
Tableau 15 : Analyse des autres dépenses 34
Tableau 16 : Analyse des dépenses des budgets annexes 35
Tableau 17 : Analyse des dépenses des comptes spéciaux du trésor 36

I. AVANT PROPOS

Le présent compte administratif fait état de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice 2024. Il constitue la synthèse des opérations budgétaires réalisées au cours de l'année 2024, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et à l'instruction n°1818-2002 du 9 août 2002 relative aux modalités d'élaboration du compte administratif.

Ce document s'inscrit dans le processus de reddition des comptes, pour garantir la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques. Il sert de fondement à l'établissement de la loi de règlement qui arrête définitivement les comptes de l'État.

Objectifs de l'élaboration du compte administratif

L'établissement du compte administratif poursuit plusieurs objectifs fondamentaux, en lien avec les principes de bonne gouvernance financière :

- **Renforcement de la transparence budgétaire**

  Il permet de restituer fidèlement les réalisations budgétaires de l'exercice, en rapprochant les prévisions autorisées par la loi de finances, à des opérations effectivement exécutées.

- **Consolidation de la responsabilité et du contrôle**

  Il documente de manière rigoureuse l'exécution budgétaire, facilitant ainsi le contrôle interne, externe et citoyen sur l'usage des ressources publiques.

- **Amélioration de la gestion des finances publiques**

  Il fournit des éléments d'évaluation utiles à l'ajustement des politiques publiques et à l'optimisation de l'allocation des ressources pour les exercices futurs.

NOTE DE PRESENTATION

II. Contexte

L'exercice budgétaire 2024 s'est déroulé dans un environnement mondial toujours marqué par une crise énergétique et alimentaire mondiale ainsi que la poursuite du conflit entre la Russie et l'Ukraine et la montée des tensions au Moyen-Orient et en mer rouge. En dépit de ces tensions, l'économie mondiale fait preuve d'une résilience remarquable. Cette résilience a été compatible avec un recul de l'inflation en relation avec une croissance de l'offre après la pandémie.

II.1 Dans le monde

La croissance économique mondiale en 2024 est restée stable à 3,3% comparativement à celle de 2023, en raison du durcissement des politiques monétaires et du retrait de dispositifs d'appui budgétaire, ainsi que d'une faible croissance tendancielle de la productivité.

Aux États-Unis, la croissance s'est établie à 2,8% en 2024, en lien avec les effets de report statistique d'une croissance forte que prévue au quatrième trimestre 2023, auxquels s'ajoute une dynamique plus vigoureuse qui devrait en partie se prolonger en 2024.

Dans la zone euro, la croissance est plus modérée, avec 0,9% en 2024, due à une exposition relativement élevée au conflit entre la Russie et l'Ukraine. Cette reprise est tirée par une plus forte consommation des ménages, à mesure que les effets du choc sur les prix de l'énergie s'atténuent et qu'une chute de l'inflation soutient la croissance des revenus réels.

Au Japon, la croissance se situe autour de 0,2%, portée par la consommation intérieure et les exportations technologiques. La situation est cependant marquée par un endettement public record et un vieillissement rapide de la population, facteurs limitant la dynamique économique.

La Chine et l'Inde se démarquent avec des croissances robustes, respectivement à 5,0% et 6,5%. Ces performances sont alimentées par une modernisation industrielle accélérée, une consommation domestique vigoureuse et une diversification progressive des chaînes de valeur, malgré certains défis structurels comme le vieillissement en Chine et l'endettement local.

Dans les pays émergents et pays en développement, la croissance s'est ralentie à 4,3% contre 4,7% en 2023. Ces pays ont joué un rôle moteur dans la croissance économique mondiale, avec une contribution de 70% de la croissance mondiale.
En Afrique subsaharienne, la croissance s'établie à 4,0% en raison des effets des chocs météorologiques antérieurs qui s'estompent et que les contraintes qui pèsent sur l'offre se relâchent.

II.2 En Zone CEMAC

Dans la zone CEMAC, la croissance a été modeste, avec un PIB réel de 2,9% en 2024. Cette progression est tirée principalement par le secteur non pétrolier (+4,1%) et la reprise des investissements publics et privés.

Malgré une inflation encore élevée (3,1%), légèrement au-dessus du seuil communautaire, et une forte dépendance aux recettes pétrolières, les réserves de change de la BEAC restent confortables. Les autorités monétaires maintiennent une politique prudente, tandis que des réformes structurantes sont en cours pour renforcer la diversification économique, améliorer la mobilisation des ressources fiscales et renforcer la transparence de la gestion publique.

Globalement, malgré des signes encourageants, les marges de manœuvre des États demeurent limitées par un endettement public et privé élevé, le coût croissant du financement et une demande globale encore fragile.

II.3 Au Congo

En 2024, la croissance économique reste modérée, avec un taux du PIB réel établi à 2,6%, tirée par le secteur hors pétrole. Le taux d'inflation affiché à 3,1%, est le fruit d'une coordination renforcée des politiques monétaires et budgétaires au sein de la CEMAC, contribuant ainsi à préserver le pouvoir d'achat des ménages et à soutenir la demande intérieure.

La Loi de Finances 2024 prévoyait un excédent budgétaire de cinq cent trente-six milliards quarante-neuf millions (536 049 000 000) de francs CFA destiné à atténuer le déficit de trésorerie et de financement évalué à mille cent soixante-quatorze milliards quarante-neuf millions (1 174 049 000 000) de francs CFA. Les recettes budgétaires initiales étaient estimées à deux mille six cent cinq milliards sept cent millions (2 605 700 000 000) de francs CFA, dont une part majoritaire est issue du secteur pétrolier mille quatre cent soixante-deux milliards cent soixante millions (1 462 160 000 000) de francs CFA.

L'année 2024 a également été marquée par une réforme structurelle majeure : la mise en œuvre du budget en mode programme. Cette réforme a été introduite dès janvier 2024 dans six ministères pilotes, notamment les ministères en charge des finances, du budget, du plan, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement technique et de la santé.

Malgré ces avancées, des vulnérabilités structurelles persistent. La dépendance aux recettes pétrolières, la forte proportion des dépenses fiscales et les effets du changement climatique demeurent des risques significatifs pour la stabilité macroéconomique et budgétaire du pays.

Les recettes effectivement recouvrées se sont élevées à deux mille trois cent vingt-sept milliards cent soixante-dix-huit millions huit cent soixante-dix-huit mille deux cent soixante-dix-huit (2 327 178 878 278) francs CFA, soit 89% des prévisions initiales. L'objectif en matière de mobilisation des recettes fiscales a été globalement atteint, tandis que les recettes pétrolières et autres ressources, notamment les cotisations sociales et les dons, ont été en deçà des attentes.

S'agissant des dépenses, les ordonnancements se sont établis à deux mille six milliards trois cent huit millions sept cent trente mille cent trois (2 006 308 730 103) francs CFA, soit un taux d'exécution de 96,9% pour un objectif annuel de deux mille soixante-neuf milliards six cent cinquante un millions (2 069 651 000 000) francs CFA.

En définitive, l'État a dégagé un excédent budgétaire base engagement de trois cent vingt milliards huit cent soixante-dix millions cent quarante-huit mille cent soixante-quinze (320 870 148 175) francs CFA, traduisant une gestion rigoureuse dans un contexte économique complexe. Ce résultat encourage la poursuite des efforts pour optimiser la performance budgétaire, en particulier en renforçant l'efficacité de la dépense publique.

Ainsi, le budget de l'État exercice 2024 a été exécuté et définitivement arrêté comme suit :

Recettes (recouvrement) ..... **2 327 178 878 278 francs CFA.**
Dépenses (ordonnancement) ..... **2 006 308 730 103 francs CFA.**
Solde budgétaire global base engagement (excédentaire) ..... **320 870 148 175 francs CFA.**

Fait à Brazzaville, le 14 AOUT 2025

Le ministre des finances, du budget et
du portefeuille public,

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
République du Congo
Le Ministre

Christian YOKA